



112125 - Se réclamer des partisans de la Sunna ou des ancêtres pieux

question

Le juste ralliement doit il être envers la communauté des Sunnites ou envers les ancêtres pieux?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Louanges à Allah

L'on peut se réclamer justement de l'un et de l'autre camps. Car les ancêtres pieux sont l'élite de la communauté des Sunnites. Les suivre, c'est se peser à la juste balance qui permet de distinguer les Sunnites des autres. Ce qui est important, c'est que le ralliement soit réel et se traduise par la parole, la foi et les actes de manière conforme à leur conduite.

Son éminence Cheikh Abdoul Aziz ibn Baz (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a été interrogé à propos de ceux qui contestent le fait de se réclamer de la communauté des Sunnites et disent que n'importe qui peut afficher une telle réclamation et qu'il vaut mieux se réclamer des ancêtres pieux. Voici sa réponse: **Les ancêtres pieux sont] les premiers membres de la [communautés des Sunnites. Il n' y a aucun inconvénient à se réclamer d'eux. C'est juste puisqu'il s'agit de dire qu'on est croyant et qu'on appartient à la communauté des Sunnites fidèles aux pratiques des Compagnons et de tous ceux qui croient en Allah et au Jour dernier. Il faut bien se réclamer des partisans de la Vérité et non de ceux du faux. Il faut s'efforcer de s'imposer la véracité et ne pas se contenter de la prétention.** Madjmoufatawa Ibn Baz (28/50)

Allah le sait mieux.